



Bréhémont
La Chapelle-aux-Naux
Langeais
Lignières-de-Touraine
Rigny-Ussé
Rivarennnes
Saint-Michel-sur-Loire
Saint-Patrice
Vallères
Villandry

Le Val de Loire

■ Les paysages

À l'ouest d'Azay-le-Rideau, la vallée de l'Indre se confond avec celle de la Loire puis se divise en une multitude de bras, créant une vaste zone entre terre et eau.

De vastes plaines alluviales se dessinent entre le fleuve et les rivières qui longent le coteau sud.

Les contrastes typiques du Val de Loire sont ici, concentrés sur quelques communes : ardoise/tuffeau, ombre/lumière, Loire sauvage/Loire endiguée, coteau abrupt/plaine inondable.



■ Le Val de Loire

■ Les cours d'eau et leurs ripisylves

Au Nord, la Loire et ses prairies humides sont délimitées par la levée. Les cours d'eau et la végétation dessinent des paysages caractéristiques à forte valeur écologique.

La ripisylve, végétation dense des bords de rivières, stabilise les berges et offre un habitat aux poissons qui s'y nourrissent et s'y reproduisent. Elle participe également à l'épuration de l'eau des rivières.

La ripisylve est de plus un espace de transition entre les habitats liés à l'eau et au végétal.

La multitude de cours d'eau sinueux qui se jettent dans la Loire crée une ambiance de nature sauvage d'une grande valeur récréative et touristique.



■ Les boisements

Les boisements se situent plus particulièrement sur les coteaux. Ils sont formés de conifères et feuillus.

Le coteau nord, densément boisé, est souligné, à son pied, par des habitations souvent troglodytiques.

Les peupleraies plantées en fond de vallée, à proximité des cours d'eau modifient la mosaïque paysagère caractéristique. Elles occupent une surface importante, en particulier au Sud.

■ Tendances d'évolution, entre 1991 et 2007, des surfaces occupées par :

urbanisation



de 4,3 % à 5 % du territoire

boisements



stable à environ 6 % du territoire

terres arables



stable à environ 55% du territoire

prairies mésophiles



de 13 % à 9 % du territoire

■ Cultures céréalières et maraîchage

Au-delà de la Loire, les villages sont organisés en hameaux le long des axes routiers. Imbriquées dans les zones bâties, les cultures céréalières et le maraîchage sont rarement associés à des boisements, haies ou bosquets.

Ces tendances ne rendent pas compte de la répartition des surfaces sur le territoire : la stabilité ne signifie pas que leur localisation n'a pas varié au cours du temps.

Identification des trames écologiques :

- Réservoirs de biodiversité (cf. Charte du Parc 2008-2020)
- Sous-trame humide et aquatique
- Sous-trame bocagère
- Sous-trame prairiale
- Sous-trame forestière
- Réseau de haies
- Autre espace

Les trames vertes et bleues potentielles :

- Connexion potentielle humide et aquatique
- Connexion potentielle bocagère
- Connexion potentielle prairiale
- Connexion potentielle forestière

Éléments ayant un impact potentiel sur la TVB :

- Route principale
- Milieu urbanisé majeur

Éléments ayant un impact important sur la TVB :

- Rencontre des connexions potentielles et de l'urbanisation
- Obstacle à l'écoulement (barrages, seuils...)
- Autoroute (élément ayant un fort impact paysager et écologique)

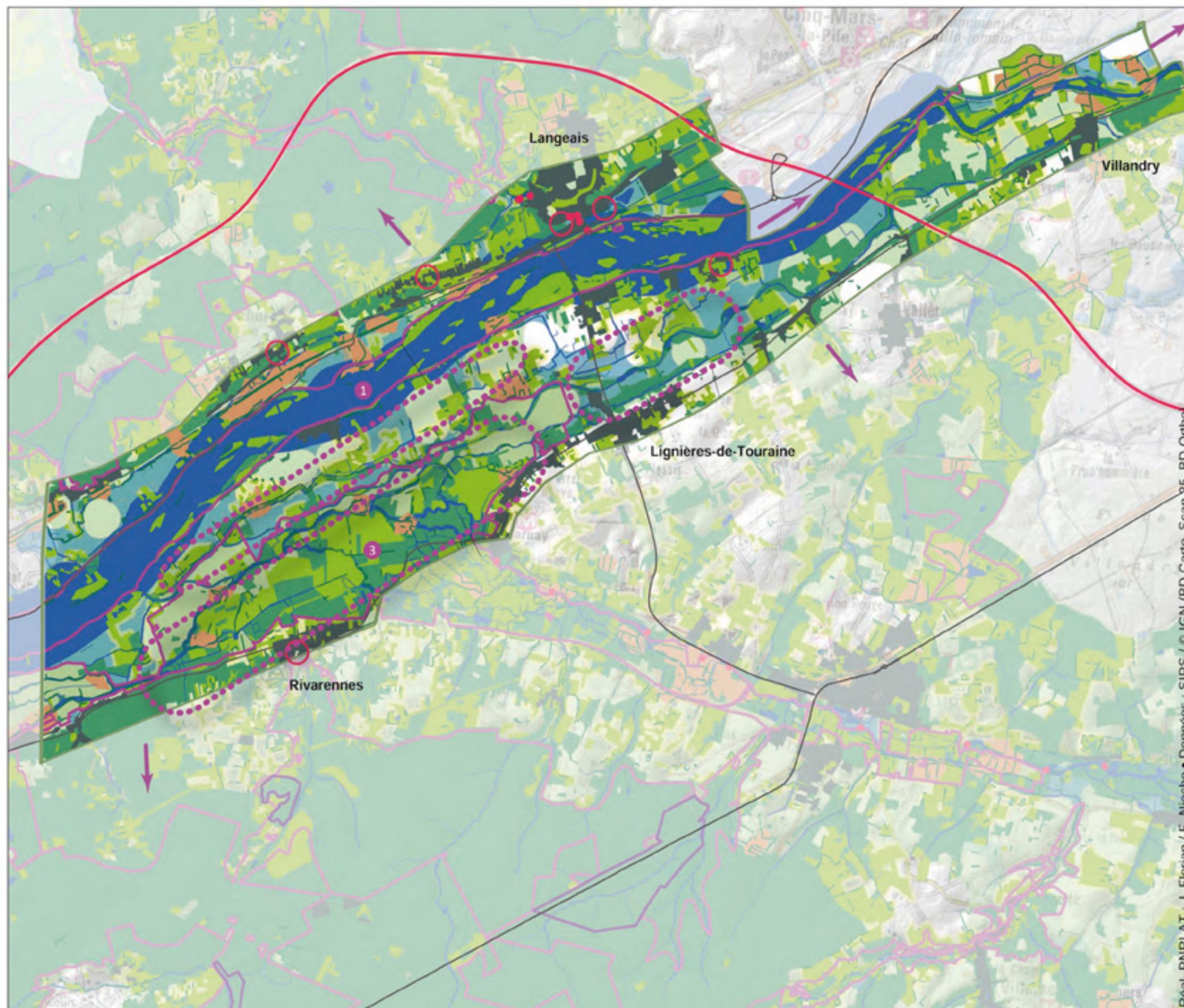
Continuité au-delà de l'unité paysagère :

- Trame écologique et/ou paysagère structurante

Les recommandations :

- Zones à enjeux majeurs pour le paysage

3 km



Identification des trames écologiques :

-  Réservoirs de biodiversité
(cf. Charte du Parc 2008-2020)
-  Sous-trame humide et aquatique
-  Sous-trame bocagère
-  Sous-trame prairiale
-  Sous-trame forestière
-  Réseau de haies
-  Autre espace

Les trames vertes et bleues potentielles :

-  Connexion potentielle humide et aquatique
-  Connexion potentielle bocagère
-  Connexion potentielle prairiale
-  Connexion potentielle forestière

Éléments ayant un impact potentiel sur la TVB :

-  Route principale
-  Milieu urbanisé majeur

Éléments ayant un impact important sur la TVB :

-  Rencontre des connexions potentielles et de l'urbanisation
-  Obstacle à l'écoulement (barrages, seuils...)
-  Autoroute (élément ayant un fort impact paysager et écologique)

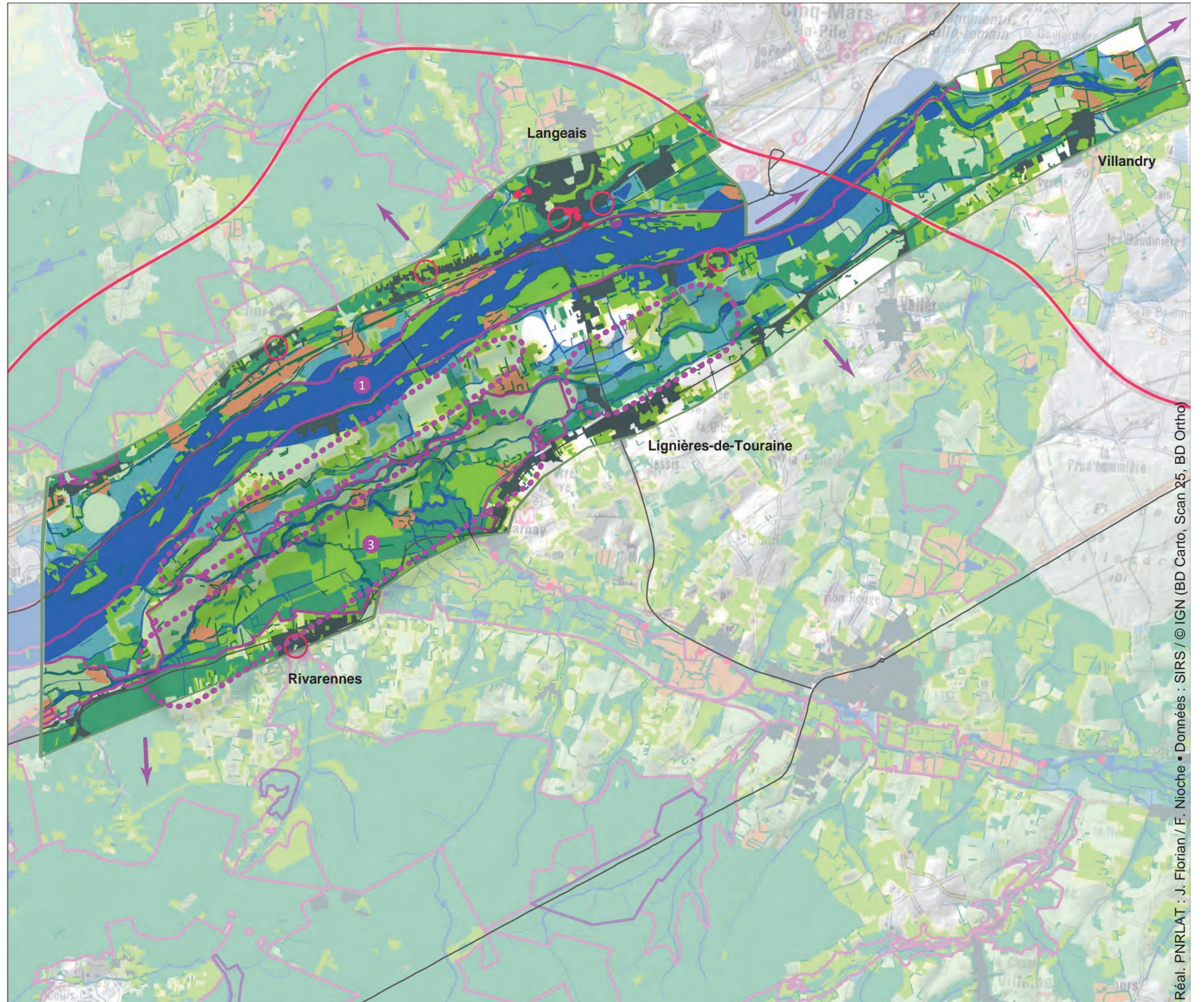
Continuité au-delà de l'unité paysagère :

-  Trame écologique et/ou paysagère structurante

Les recommandations :

-  Zones à enjeux majeurs pour le paysage

3 km 



Recommandations



Zones à enjeux majeurs pour le paysage

Sur ces zones, la préservation et la restauration de la trame verte et bleue est un enjeu majeur.

Prise en compte des éléments du paysage dans les documents d'urbanisme

Direction Départementale des Territoires
Chambres d'Agriculture

Trames vertes et bleues existantes



Réservoirs de biodiversité (cf. Charte du Parc 2008-2020)

Les sites naturels exceptionnels (SNE) et les zones écologiques majeures (ZEM) sont décrits et caractérisés dans la Charte du Parc.

Mise en place de Contrats Natura 2000
Mise en place de Mesures Agri-Environnementales
Protection dans les documents d'urbanisme

Parc naturel régional
Chambres d'Agriculture
Conseil régional (SRCE)
Direction Départementale des Territoires
Pays Loire Nature
Le Parc vous accompagne lors de l'élaboration des documents d'urbanisme



Sous-trame existante humide et aquatique



Sous-trame existante bocagère

Les trames vertes et bleues existantes sont identifiées par un classement de l'occupation du sol par sous-trame.



Sous-trame existante prairiale



Sous-trame existante forestière



Réseau de haies

Le réseau de haies est cartographié sur la base de la photo aérienne de 2007.

Inventaire des zones humides

Engagement de chartes forestières
Documents de gestion forestière durable
Classement des haies par les Plans Locaux d'Urbanisme,
Incitation à la plantation de haies
Entretien des haies existantes (taille en têtard)

Chambres d'Agriculture, ONF, CRPF Centre

Le Parc vous accompagne lors de l'élaboration des documents d'urbanisme, Conseil Général (Arbre dans le Paysage Rural de Touraine), fiches techniques du Parc sur l'entretien des haies



Autre espace

Trames vertes et bleues potentielles



Sous-trame potentielle humide et aquatique



Sous-trame potentielle bocagère

Les zonages identifiés par le Système d'Information Géographique sont des connexions potentielles entre les milieux.



Sous-trame potentielle prairiale



Sous-trame potentielle forestière

Gestion écologique des cours d'eau (ripisylve, obstacles)
Mise en place de Contrats Natura 2000
Mise en place de Mesures Agri-Environnementales
Prise en compte dans les documents d'urbanisme
Amélioration des connaissances du territoire

Gestionnaires de sites Natura 2000, Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, Conseil régional (SRCE), Agence de l'eau, CC Pays d'Azay-le-Rideau, Entente Interdépartementale/SAGE Authion, SIA du Bassin du Breuil et de la Roumer, Conservatoire des Espaces Naturels, Fédérations de Chasse, Fédérations de Pêche

Éléments ayant un impact potentiel sur la TVB



Route principale

Les routes peuvent fragmenter fortement l'espace et limiter voire empêcher le déplacement des espèces. En revanche, sur les bords de routes, si la gestion est adaptée, les espèces peuvent circuler.

Mise en place d'une gestion différenciée des bords de route (effectuer un fauchage tardif, limiter les traitements phyto-sanitaires)

Conseil Général
Direction Départementale des Territoires
Communes et Communauté de communes



Milieu urbanisé majeur

Si l'urbanisation peut limiter la circulation des espèces, elle peut aussi la favoriser (jardins et espaces publics gérés de manière écologique moyennant une attention particulière dans leur conception et leur gestion).

Mise en place d'une gestion différenciée des espaces publics
Espèces végétales locales à privilégier
Information auprès des habitants sur la gestion écologique des jardins

Conseil Général
Direction Départementale des Territoires
Guide des plantations du Parc

Éléments ayant un impact important sur la TVB



Rencontre de la trame écologique potentielle et de l'urbanisation

Une attention particulière doit être portée à la gestion de ces espaces.

Étude fine de ces zones dans le cadre des documents d'urbanisme pour définir des objectifs de gestion

Structure porteuse du SCoT



Obstacle à l'écoulement (barrages, seuils...)

Les obstacles à la continuité aquatique qui empêchent les poissons et autres espèces de se déplacer librement dans les cours d'eau sont inventoriés.

Engagement d'une politique de continuité écologique (enlever les obstacles inutiles, mettre en place des passes à poissons)

ONEMA, CC du Pays d'Azay-le-Rideau, Entente Interdépartementale/SAGE Authion, SIA du Bassin du Breuil et de la Roumer, Agence de l'Eau, Fédération de Pêche



Autoroute (élément ayant un fort impact paysager et écologique)

Seuls les passages à faune permettent aux espèces de franchir une autoroute.

Associations et structures naturalistes : Entomologie Tourangelle et Ligérienne, CPIE Touraine-Val de Loire, LPO Touraine, Société d'Étude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine, Conservatoire d'Espaces Naturels de la Région Centre.

Continuité au-delà de l'unité paysagère

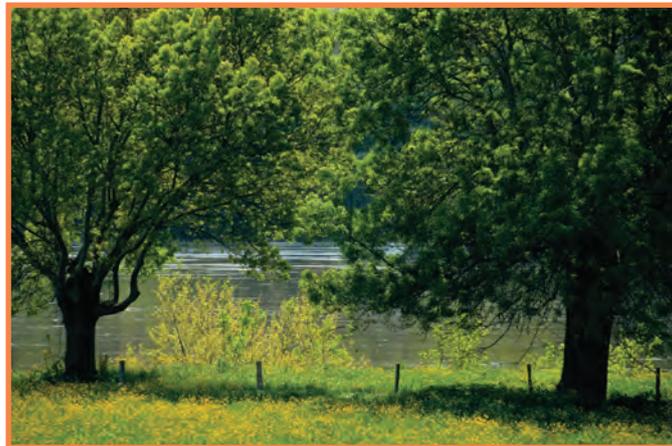


Trame écologique et/ou paysagère structurante

Grandes continuités liant les différentes unités paysagères et le territoire hors-Parc.



Chemin arboré



Prairie bordée de Frênes têtards



Vergers avec inter-rangs enherbés

